



La destruction des nids de guêpes-frelons-bourçons est prise en charge par le CCAS de la commune à hauteur de 50 % du montant total de la facture sous condition :

Les services de secours (pompiers) ne proposent plus cette prestation.

Le CCAS de Brémontier-Merval a passé une convention avec une entreprise pour réduire le coût et permettre à tous de bénéficier d'un même tarif.

Pour obtenir la prise en charge de 50 % de votre facture par le CCAS, vous devez obligatoirement contacter :

Guêpes Services 76

06 25 42 42 25



Seule entreprise conventionnée par le CCAS

Destruction d'un nid	69 € + 30 € le nid supplémentaire sur la même journée
> 2 m	79 €
> 7 m	86 €
>10 m	95 €
>15 m (frelons asiatiques)	119 €